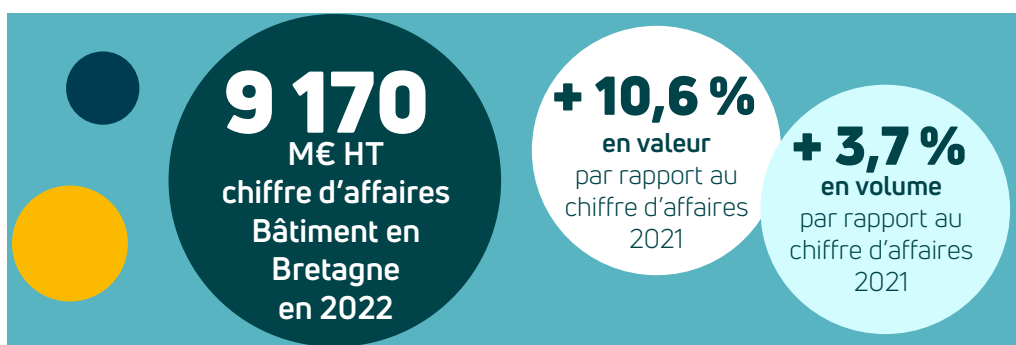


La Cellule Économique de Bretagne vous propose ce document mensuel présentant d'une part le niveau actuel d'activité de l'ensemble de la filière Construction et, d'autre part, les perspectives pour demain, tant du côté de la commande publique que de la commande privée.

● DONNÉES À LA UNE

9,17 Md€ HT
Chiffre d'Affaires
Bâtiment Bretagne 2022
+ 3,7 % par rapport à 2021
(en volume)

dont 52 % sur le marché
de la Construction Neuve
(4,73 Md€)
et 48 % sur celui de
l'Entretien-Rénovation
(4,44 Md€)



Source : Cellule Economique de Bretagne

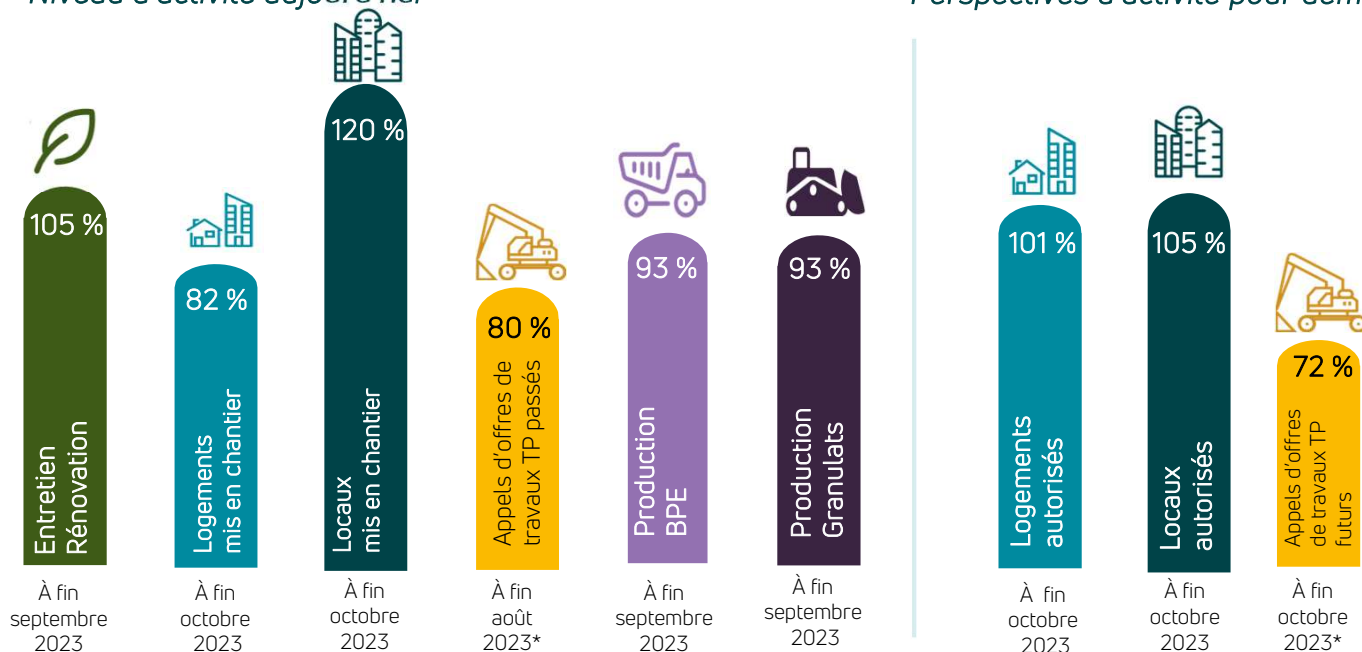
● VUE D'ENSEMBLE FILIÈRE CONSTRUCTION EN BRETAGNE

Niveau d'activité 2023 cumul 12 mois sauf * mois 2023 par rapport à la moyenne des même mois 2018-2019.

Unité : taux d'avancement | Traitement : Cellule Economique de Bretagne | Sources : SDES, GIE Réseau des CERC, FRB, FRTP, UNICEM, Vecteur Plus

Niveau d'activité aujourd'hui

Perspectives d'activité pour demain



Aide à la lecture : les curseurs supérieurs à 100 % indiquent une amélioration par rapport à la période de comparaison. Les curseurs inférieurs à 100 % reflètent une dégradation.

● Quel niveau d'activité aujourd'hui ? POUR LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT

● Activité entretien-rénovation

+ 4,7 % de l'activité entretien-rénovation au 3^{ème} trimestre 2023 par rapport au 3^{ème} trimestre 2022

Au 3^{ème} trimestre 2023, l'activité entretien-rénovation en Bretagne reste correctement orientée : + 4,7 % globalement par rapport au 3^{ème} trimestre 2022. La hausse est plus importante sur le marché de la rénovation des bâtiments non résidentiels : +9,0 % contre +4,1 % sur celui des logements.

L'évolution bretonne reste meilleure que celle du niveau national (+3,0 %). Ce trimestre, la Bretagne arrive à la 2^{ème} position des régions les plus dynamiques sur ce marché de l'entretien-rénovation, à égalité avec la région Bourgogne-Franche-Comté, et derrière la région Centre-Val de Loire (+4,8 %).

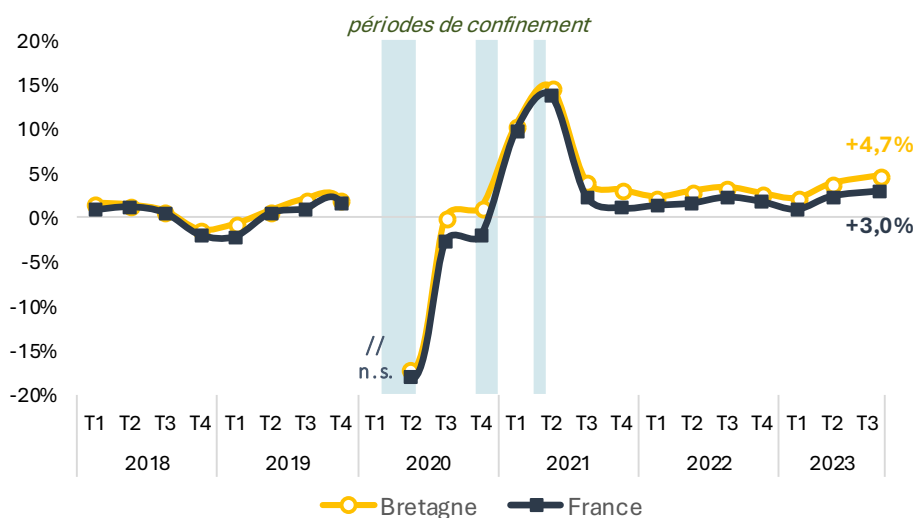
+ 3,3 % de l'activité entretien-rénovation

Cumul 12 mois à fin sept. 2023

Sur 12 mois glissants, à fin septembre 2023, l'activité entretien-rénovation progresse de 3,3 % en Bretagne contre + 2,1 % au niveau national.

Évolution de l'activité entretien-rénovation Bâtiment (en volume)

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



* Estimations GIE Réseau des CERC basées sur un échantillon restreint d'entreprises

Source : FFB - Enquête Cellule Economique de Bretagne, Réseau des CERC

● Les éco-prêts à taux zéro

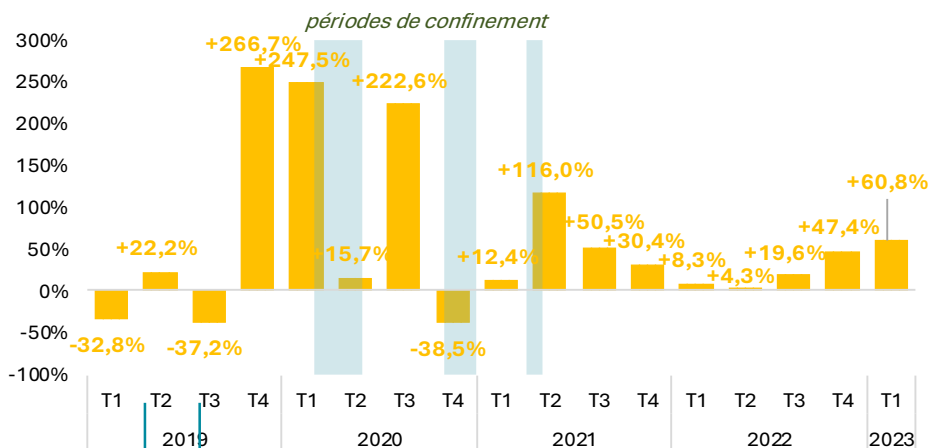
+ 60,8 % d'éco-prêts émis au 1^{er} trimestre 2023 par rapport au 1^{er} trimestre 2022

2 020 éco-prêts à taux zéro (éco-PTZ) ont été émis au 1^{er} trimestre 2023 en Bretagne, en hausse de +60,8 % par rapport au 1^{er} trimestre 2022.

NB : ce sont les modifications d'attribution des éco-PTZ intervenues au 1^{er} mars 2019 et au 1^{er} juillet 2019 (suppression bouquets de travaux, élargissement à tous les logements...) qui expliquent les évolutions importantes fin 2019 et en 2020.

Evolution des éco-prêts à taux zéro

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : SGFGAS

Suppression conditions bouquets de travaux

Extension à tous les logts achevés depuis plus de deux ans, aux travaux d'isolation des planchers bas, durée d'emprunt uniformisée à 15 ans

● Quel niveau d'activité aujourd'hui ? POUR LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT

● Les mises en chantier de logements neufs

**- 18,2 % de logements
mis en chantier**

entre août et octobre 2023
par rapport à la même période
de 2022

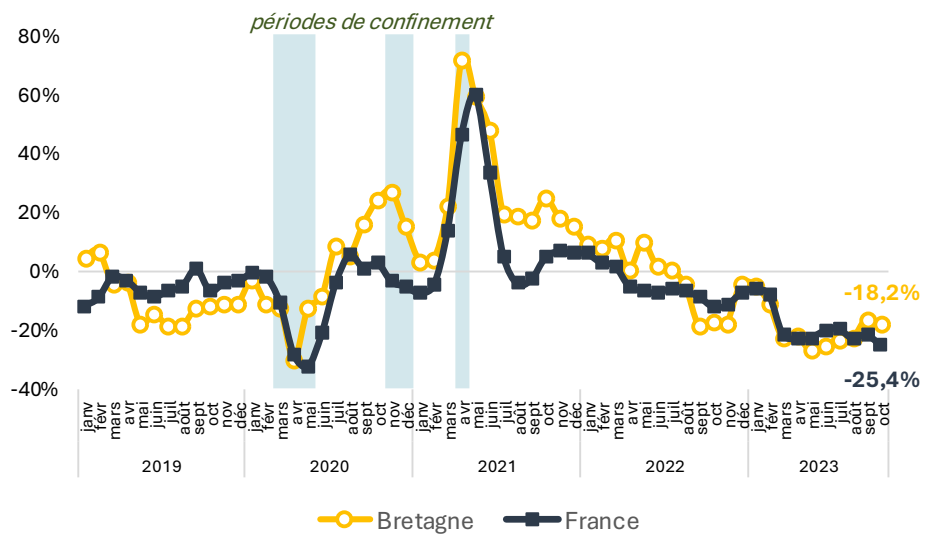
Au cours des trois derniers mois (août 2023 - octobre 2023), le nombre de logements mis en chantier est en baisse de 18,2 % en Bretagne par rapport à la même période de 2022. Au niveau national, la situation reste toujours en baisse (-25,4%), plus fortement qu'en Bretagne.

En cumul 12 mois à fin octobre 2023, 22 018 logements ont été mis en chantier en Bretagne (-16,8 % par rapport au niveau des 12 mois précédents). Le recul perdure en Bretagne, et touche l'ensemble des marchés, en particulier le marché des logements individuels purs (-22,2%).

Au niveau national, en cumul 12 mois à fin octobre 2023, les logements mis en chantier enregistrent également une baisse (-17,8%).

Evolution du nombre de logements mis en chantier sur trois mois glissants par rapport aux mêmes mois de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : SDES, Sit@del2 en date réelle estimée, estimations à fin octobre 2023

● Les mises en chantier de locaux neufs

**+19,8 % de locaux
mis en chantier**

entre août et octobre 2023
par rapport à la même période
de 2022

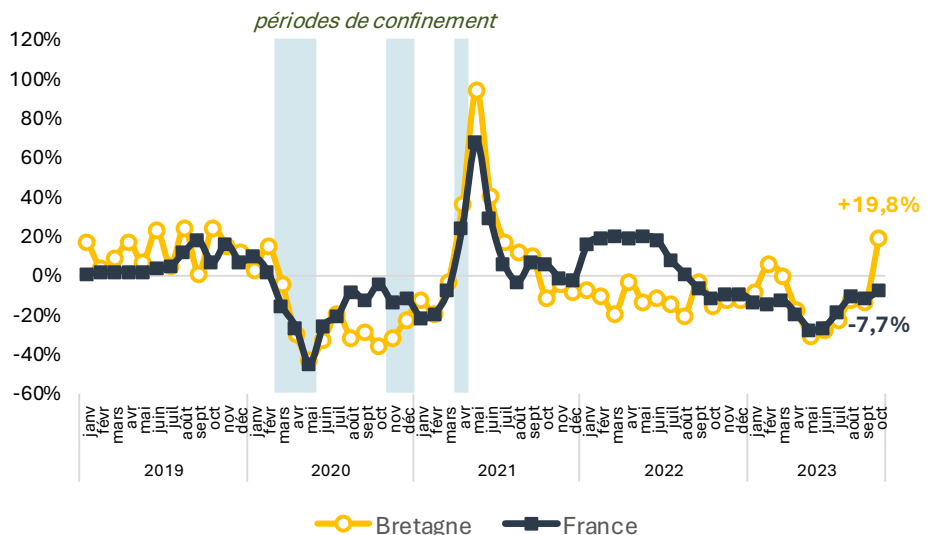
Au cours des trois derniers mois (août 2023 - octobre 2023), les surfaces mises en chantier sont en hausse en Bretagne (+19,8%) par rapport à la même période de 2022. Au niveau national, la situation est toujours en baisse (-7,7% par rapport à la période août 2022 - octobre 2022).

À fin octobre 2023, sur 12 mois glissants, 1,48 million de m2 de bâtiments non résidentiels ont été mis en chantier en Bretagne, en baisse de 9,4 % par rapport aux douze mois précédents. Au niveau national, un recul plus important est observé (-15,2%).

En Bretagne, les investissements sont en baisse sur tous les marchés, excepté le marché des commerces (+2,7%). La baisse est particulièrement marquée sur les marchés des locaux industriels (-17,3%) et des entrepôts (-14,2%).

Evolution des surfaces mises en chantier de locaux sur trois mois glissants par rapport aux mêmes mois de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : SDES, Sit@del2 en date de prise en compte

● Quel niveau d'activité aujourd'hui ? POUR LES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS

● Opinion des chefs d'entreprise de TP sur leur activité

-5 de solde d'opinion sur l'activité du 3^{ème} trimestre 2023

L'opinion des chefs d'entreprise bretons sur leur activité au cours du 3^{ème} trimestre 2023 reste dégradée avec un solde d'opinion toujours négatif. Les chefs d'entreprise sont plus nombreux qu'il y a trois mois à indiquer une activité en baisse.

Dans le détail, au 3^{ème} trimestre 2023, c'est l'activité récente auprès des collectivités locales que les chefs d'entreprise jugent dégradée tandis que l'activité auprès des entreprises publiques et privées est perçue positivement.

Au niveau national, l'opinion des chefs d'entreprise sur leur activité des trois derniers mois est également négative (-8 de solde d'opinion au 3^{ème} trimestre 2023).

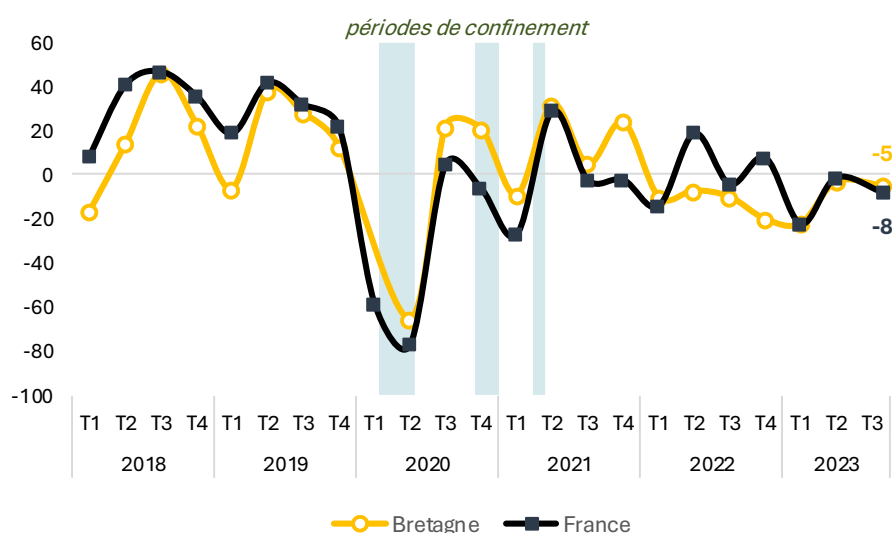
83 % des entreprises bretonnes de Travaux Publics estiment être limitées dans leur capacité de production à la fin du 2^{ème} trimestre 2023

En Bretagne, les principaux facteurs qui limitent la production sont :

- L'insuffisance de la demande (pour 39% des entreprises bretonnes au 3^{ème} trimestre 2023)
- La pénurie de main d'œuvre qui est citée en 2^{ème} facteur limitant (33%), devant les contraintes financières (6%).

Evolution de l'opinion des chefs d'entreprise de Travaux Publics sur l'activité du trimestre

Unité : solde d'opinion



Source : Enquête trimestrielle FNT/ INSEE

● Quel niveau d'activité aujourd'hui ? DANS L'INDUSTRIE DES CARRIÈRES ET MATÉRIAUX

● Production de béton prêt à l'emploi (BPE)

+0,8 %
de production de BPE
entre juillet et sept. 2023

par rapport à juillet et sept. 2022

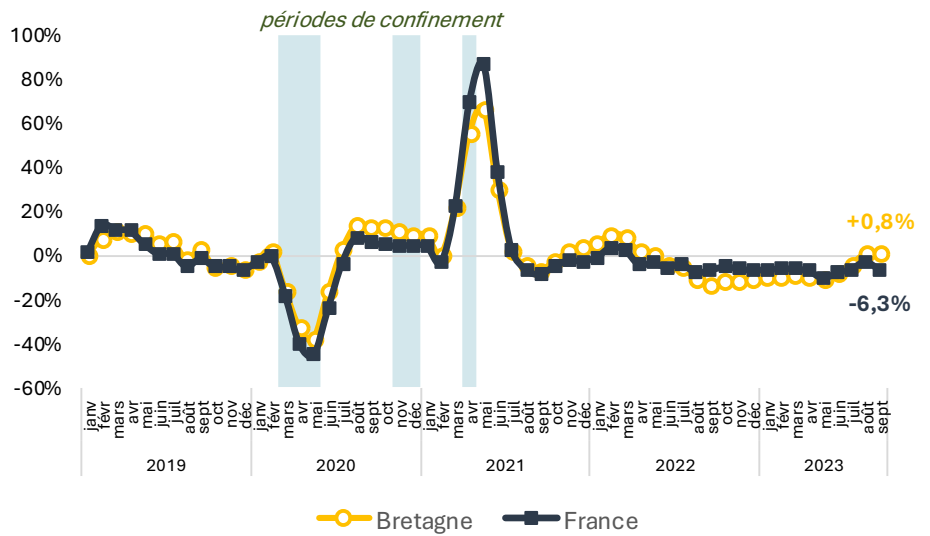
En Bretagne, la production de BPE reste stable en cumul 3 mois à fin septembre 2023 par rapport à la même période de 2022 (+0,8%). Au niveau national, elle est orientée à la baisse (-6,3%). Par rapport au niveau d'avant la crise sanitaire (décembre 2019 – février 2020), la production bretonne de BPE est, par contre, en baisse (-1,7 %), moins cependant que la production nationale (-5,6%).

- 7,0 % de production de BPE
cumul 12 mois à fin sept. 2023

A fin septembre 2023, sur 12 mois glissants, la production bretonne de BPE est en baisse par rapport aux douze mois précédents (-7,0%), plus que la production nationale de BPE (-6,0%).

Evolution de la production de BPE sur trois mois glissants par rapport à la même période de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : UNICEM (données brutes, non cvs, non cjo)

● Production de granulats

+1,1 %
de production de granulats
entre juillet et sept. 2023

par rapport à juillet et sept. 2022

En cumul 3 mois à fin septembre 2023, la production bretonne de granulats est en hausse (+1,1% par rapport à la même période de 2022) alors qu'elle baisse au niveau national (-5,9%).

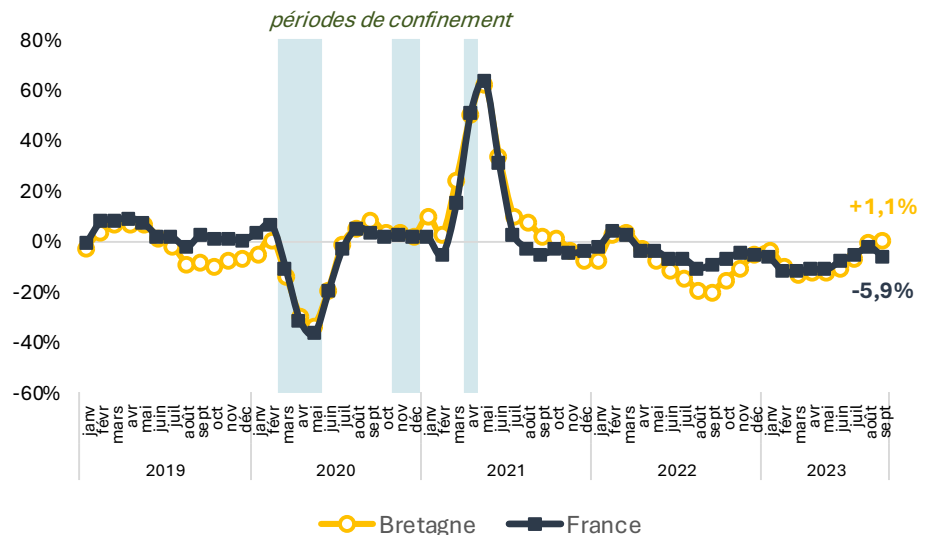
Par rapport à la situation d'avant-crise (décembre 2019 – février 2020), la production bretonne de granulats est en baisse (-4,7%), alors qu'au niveau national, elle augmente (+2,5%).

- 7,2 %
de production de granulats
cumul 12 mois à fin sept. 2023

A fin septembre 2023, sur 12 mois glissants, la production bretonne de granulats enregistre un recul un peu moins important (-7,2%) que la production nationale (-7,5%).

Evolution de la production de granulats sur trois mois glissants par rapport à la même période de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : UNICEM (données brutes, non cvs, non cjo)

Quels impacts sur l'emploi et les entreprises ?

L'EMPLOI

L'emploi salarié dans la Construction

+ 15,4 % de salariés dans la Construction au 2^{ème} trimestre 2023

par rapport au 4^{ème} trimestre 2019

84 747 salariés ont été dénombrés au 2^{ème} trimestre 2023 dans le secteur de la Construction en Bretagne, soit une progression de 1,2 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2022.

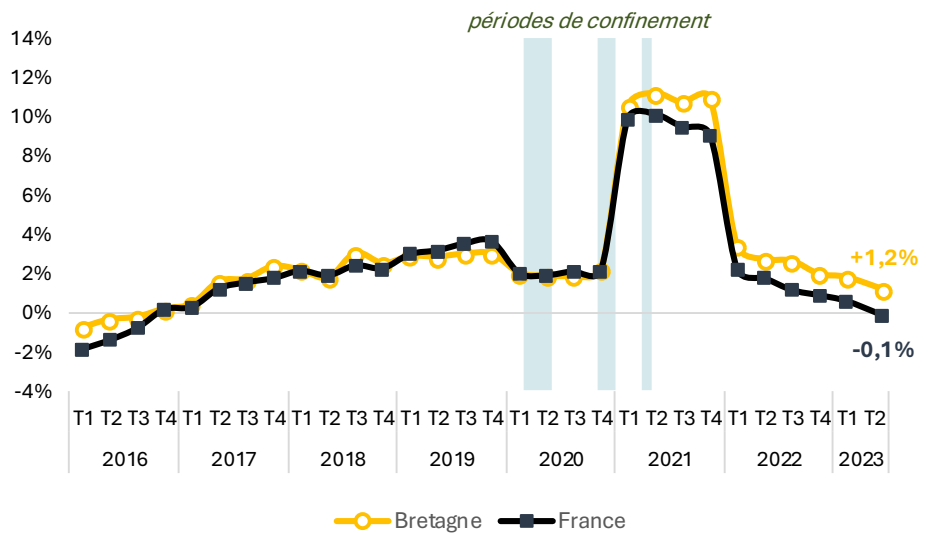
A noter la progression de l'emploi salarié qui s'atténue de trimestre en trimestre en Bretagne.

Au niveau national, le nombre de salariés dans la construction est stable par rapport au 2^{er} trimestre 2022 (-0,1%).

Par rapport au 4^{ème} trimestre 2019 (avant crise sanitaire), l'emploi salarié est très largement supérieur : +15,4% en Bretagne et + 11,8% en France.

Evolution trimestrielle du nombre de salariés dans la Construction par rapport au même trimestre de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : ACOSS – URSSAF (données cvs)

L'emploi intérimaire dans la Construction

-0,5 % d'intérimaires dans la Construction au cours du 3^{ème} trimestre 2023 par rapport au 3^{ème} trimestre 2022

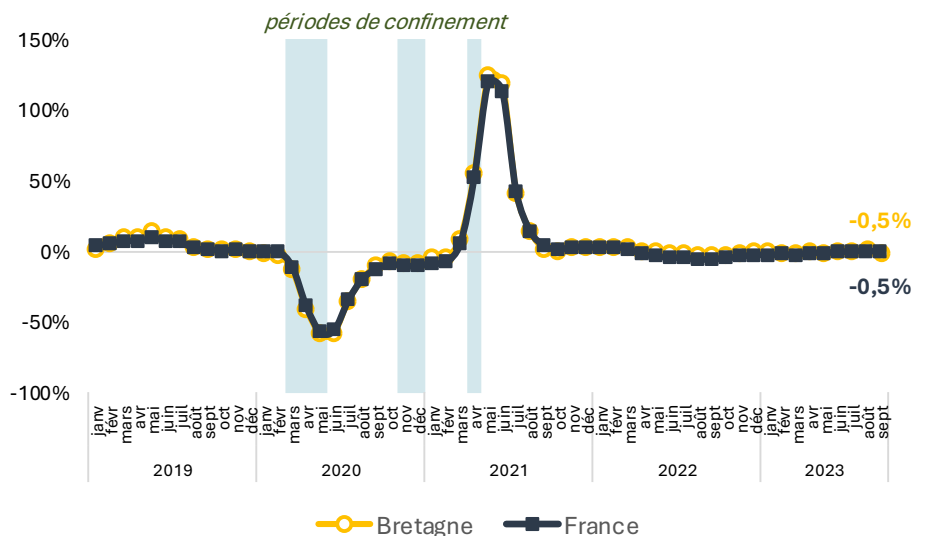
6 572 intérimaires en équivalent temps plein sont recensés dans le secteur de la Construction à fin septembre 2023 en Bretagne.

Au 3^{ème} trimestre 2023, sur 3 mois glissants, l'emploi intérimaire dans le secteur de la Construction diminue légèrement en Bretagne (-0,5% par rapport à la même période de 2022) baisse équivalente à celle du niveau national (-0,5%).

Par rapport à la période décembre 2019 – février 2020 (avant crise sanitaire), l'emploi intérimaire en cumul 3 mois à fin septembre 2023 est inférieur aux niveaux d'avant-crise (-9,3%), plus qu'au niveau national (-2,1%).

Evolution du nombre d'intérimaires dans la Construction

Unité : 3 mois glissants, % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : DARES (données brutes)

Quels impacts sur l'emploi et les entreprises ?

L'EMPLOI

● Déclarations préalables à l'embauche

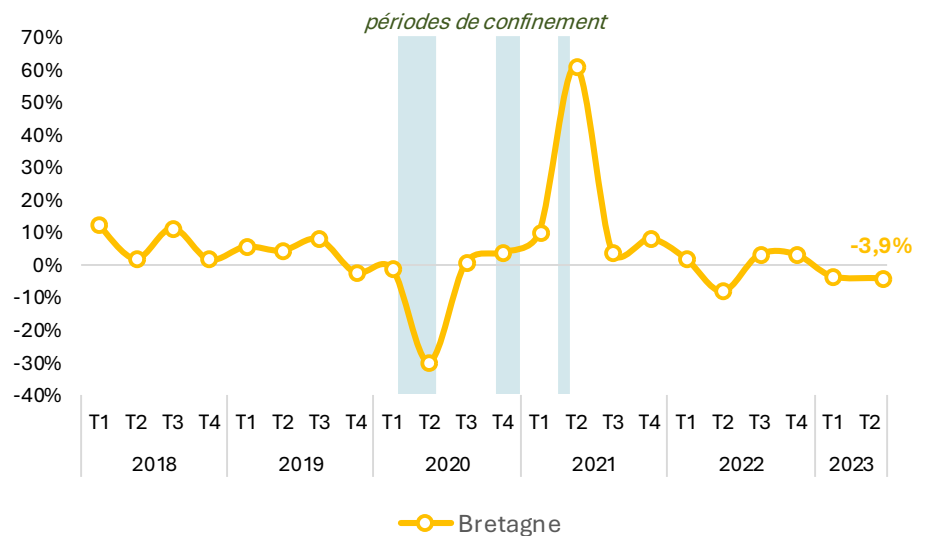
+ 11,5 % de déclarations préalables à l'embauche dans le secteur de la Construction au 2^{ème} trimestre 2023 par rapport au 4^{ème} trimestre 2019

7 557 déclarations préalables à l'embauche ont été effectuées au 2^{ème} trimestre 2023, dont 53% pour des CDI.

Les déclarations préalables à l'embauche dans le secteur de la Construction diminuent au 2^{ème} trimestre 2023 par rapport au 2^{ème} trimestre 2022 (-3,9%). Elles dépassent par contre leur niveau d'avant la crise sanitaire : +11,5% par rapport au 4^{ème} trimestre 2019.

Evolution trimestrielle du nombre de déclarations préalables à l'embauche dans le secteur de la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : URSSAF (données brutes)

● Demandeurs d'emploi

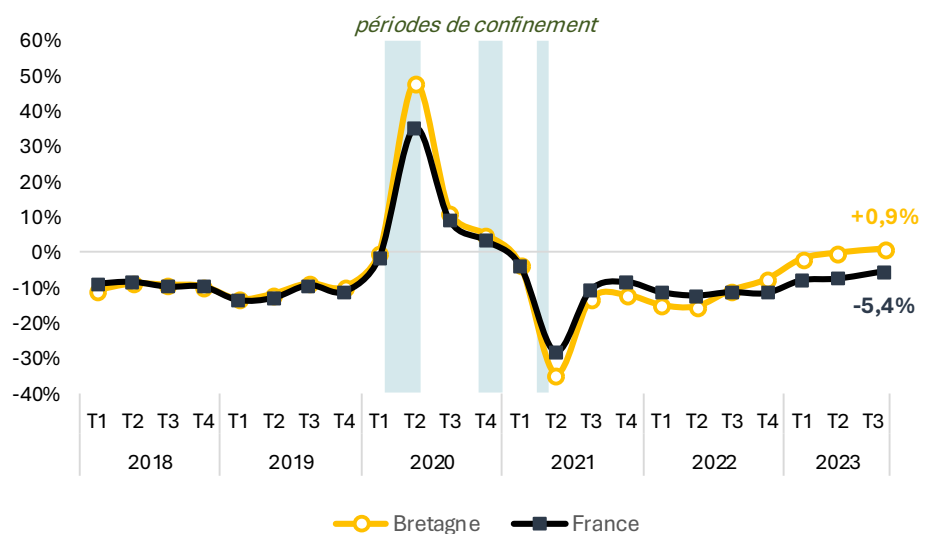
+ 0,9 % de demandeurs d'emploi (cat. A) recherchant un métier Construction à la fin du 3^{ème} trimestre 2023 par rapport au 3^{ème} trimestre 2022

8 564 demandeurs d'emploi de catégorie A (n'exerçant aucune activité) recherchant un métier dans la Construction sont recensés en Bretagne à fin septembre 2023. Ce nombre de demandeurs d'emploi est supérieur à celui observé à la fin du 3^{ème} trimestre 2022 (+0,9%). Au niveau national, le nombre de demandeurs d'emploi est inférieur à celui observé au 3^{ème} trimestre 2022 (-5,4%). Tous secteurs économiques, le nombre de demandeurs d'emploi est en baisse en Bretagne (-1,6%).

A noter donc l'augmentation des demandeurs d'emploi Construction en Bretagne au 3^{ème} trimestre 2023 alors que les évolutions affichaient des baisses depuis le 4^{ème} trimestre 2020.

Evolution trimestrielle des demandeurs d'emploi en fin de mois en catégorie A dans la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Pôle emploi-DARES, STMT (Statistiques Mensuelles du marché du travail) (Données brutes)

Quels impacts sur l'emploi et les entreprises ?

LA DYNAMIQUE DES ENTREPRISES

Créations d'entreprises

- 1 % de créations d'entreprises de la Construction au cours du 3^{ème} trimestre 2023 par rapport au 3^{ème} trimestre 2022

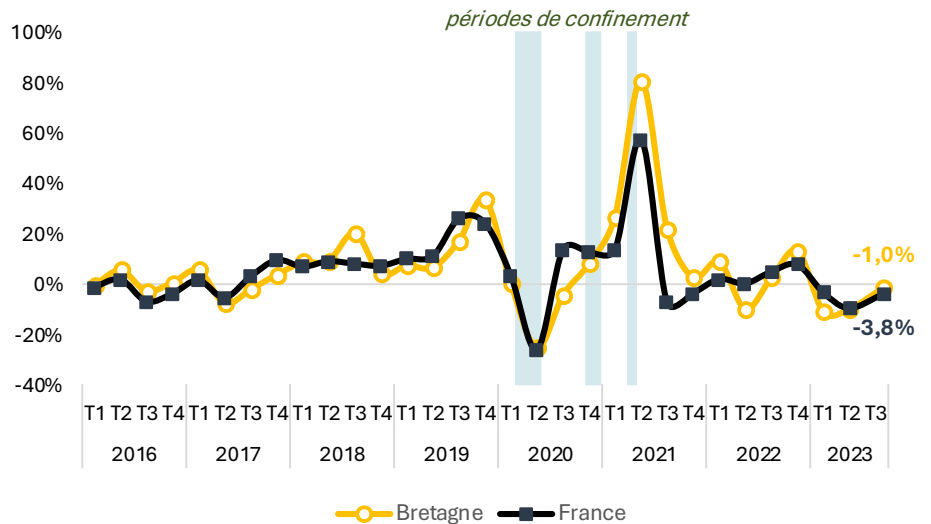
Au cours du 3^{ème} trimestre 2023, 779 créations d'entreprises ont été enregistrées en Bretagne dans le secteur de la construction, dont 53,8 % concernent des micro-entrepreneurs.

Ce nombre de créations est en diminution par rapport à celui observé au 3^{ème} trimestre 2022 (-1%), tout en restant supérieur au niveau du 4^{ème} trimestre 2019 (avant-crise, +4,3%).

Au niveau national, les créations d'entreprise au 3^{ème} trimestre 2023 sont moins importantes qu'au 3^{ème} trimestre 2022 (-3,8%) et qu'au 4^{ème} trimestre 2019 (-6,8%).

Evolution trimestrielle des créations d'entreprises de la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : INSEE (données brutes)

Défaillances d'entreprises

+72,9 % de défaillances d'entreprises au cours du 3^{ème} trimestre 2023 par rapport au 3^{ème} trimestre 2022

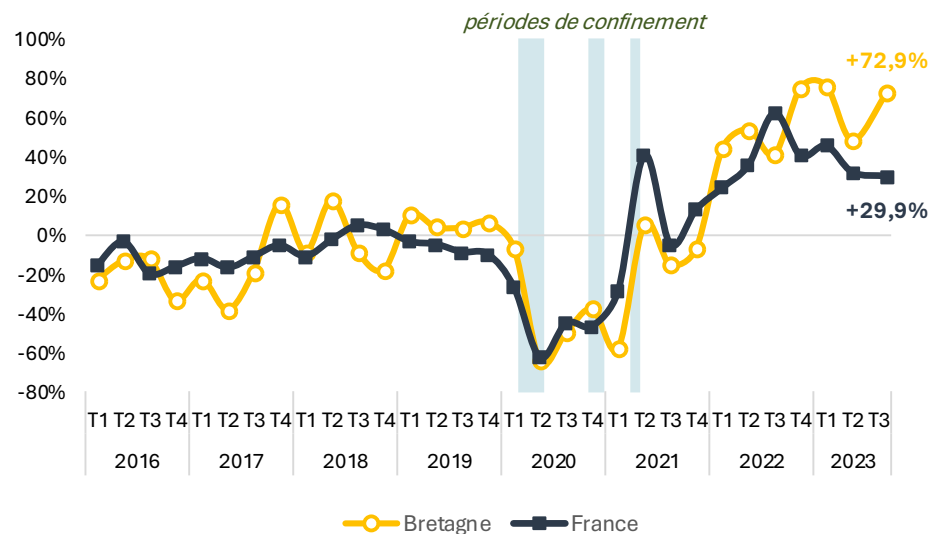
La Banque de France recense 83 entreprises du secteur de la Construction sous le coup de procédures judiciaires au 3^{ème} trimestre 2023 en Bretagne.

Par rapport au 3^{ème} trimestre 2022, le nombre de défaillances d'entreprises de la construction est en hausse de 72,9 %. Au niveau national, cette hausse est moins prononcée (+29,9%).

Par rapport au 4^{ème} trimestre 2019 (avant crise sanitaire), le nombre de défaillances d'entreprises est en baisse (-13,4%) en Bretagne, mais moins fortement que celui du niveau national (-16,5%).

Evolution trimestrielle du nombre de défaillances d'entreprises de la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Banque de France (données brutes)

Quelles perspectives de relance pour la filière Construction ?

L'ACTIVITE DANS LE BÂTIMENT

Prévision d'activité sur le marché de l'entretien-rénovation

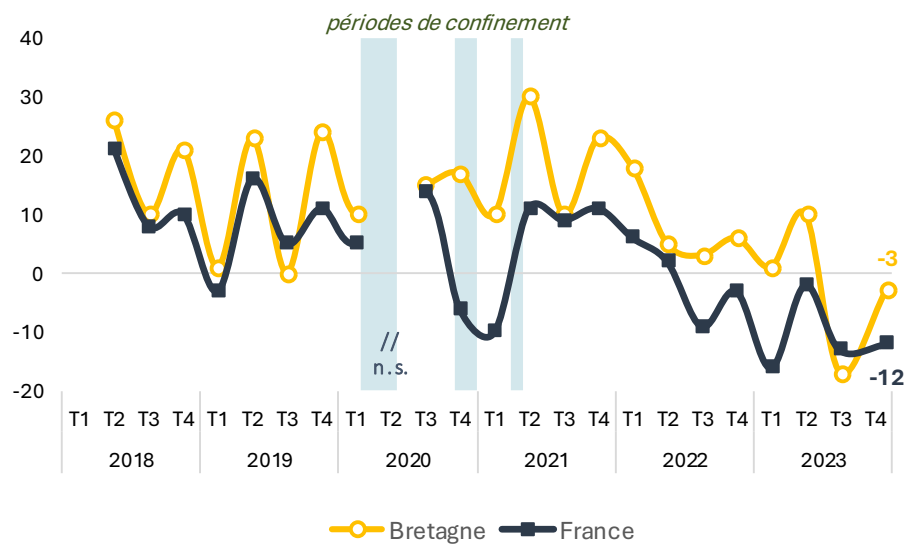
- 3 : solde d'opinion sur l'activité prévue en entretien-rénovation pour le 3^{ème} trimestre 2023

Avec une part d'entreprises anticipant une hausse de leur montant de facturation plus importante qu'au trimestre précédent, le solde d'opinion affiche un solde mieux orienté qu'au trimestre précédent, mais reste pour la 2^{ème} fois depuis la création de cette enquête, en négatif, mais moins qu'au niveau national.

Au niveau national, les perspectives sont toujours en baisse, mais de façon en peu moins marquée qu'au trimestre précédent (-15 contre -12).

Prévision d'activité en entretien-rénovation

Unité : solde d'opinion



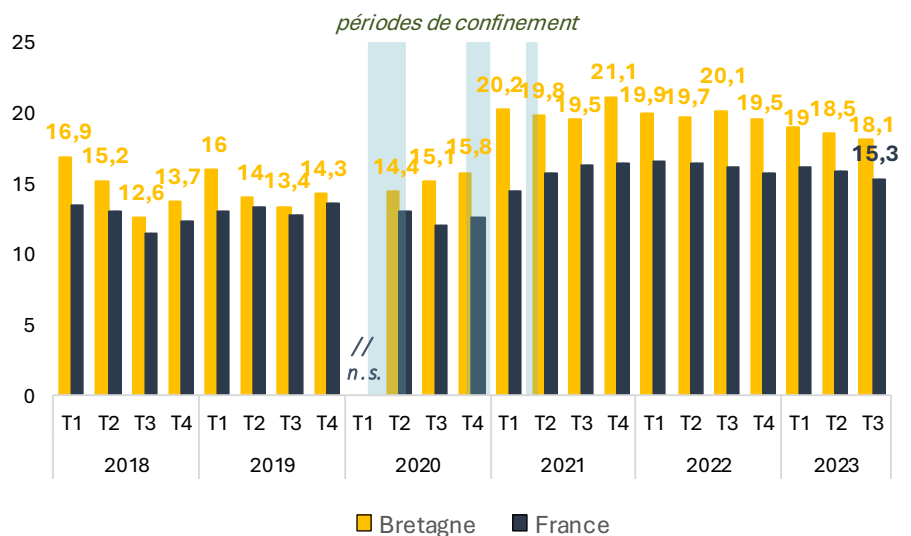
Evolution des carnets de commandes en entretien-rénovation

-2,0 semaines de carnets de commandes en entretien-rénovation à la fin du 3^{ème} trimestre 2023 par rapport au 3^{ème} trimestre 2022

A la fin du 3^{ème} trimestre 2023, les carnets de commandes en entretien-rénovation un peu moins garnis par rapport au trimestre précédent, représentant 18,1 semaines de travail garanties en Bretagne (contre 18,5 semaines au trimestre précédent). Le niveau breton reste bien supérieur à la situation nationale (15,3 semaines contre 15,9 semaines au trimestre précédent).

Évolution des carnets de commandes en entretien-rénovation

Unité : nombre moyen de semaines



Source : FFB - Enquête Cellule Economique de Bretagne, Réseau des CERC

Quelles perspectives de relance pour la filière Construction ?

L'ACTIVITE DANS LES TRAVAUX PUBLICS

Prévision d'activité

-37 : solde d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leur activité future au 4^{ème} trimestre 2023

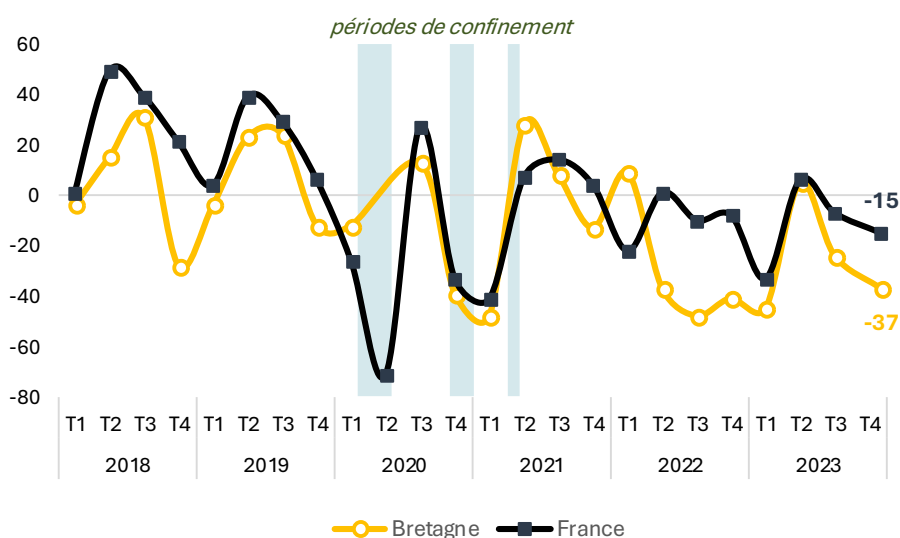
Les prévisions d'activité pour le 4^{ème} trimestre 2023 sont défavorables et se dégradent selon les chefs d'entreprises TP bretons (-37 de solde d'opinion). Ils sont plus nombreux qu'il y a trois mois à anticiper une baisse de leur activité plutôt qu'une hausse. Cette détérioration des opinions touche particulièrement l'activité avec les entreprises publiques ou privées. Au niveau national, la situation est également défavorable (-15 de solde d'opinion).

-1 : solde d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leurs effectifs futurs

Les perspectives d'emploi sont légèrement négatives pour le 4^{ème} trimestre 2023 (-1 de solde d'opinion contre +7 au 3^{ème} trimestre 2023).

Evolution de l'opinion des chefs d'entreprise de Travaux Publics sur leur activité future

Unité : solde d'opinion



Source : Enquête trimestrielle FNTF/ INSEE

Evolution des carnets de commandes

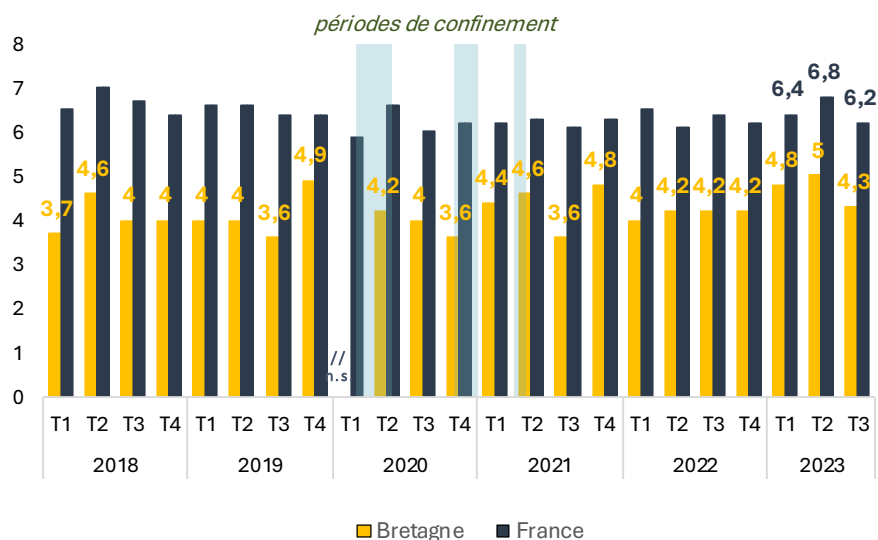
4,3 mois de carnets de commandes à la fin du 3^{ème} trimestre 2023

Les carnets de commandes des entreprises bretonnes de Travaux Publics s'établissent à 4,3 mois à fin septembre 2023. Par rapport au trimestre précédent, ils tendent à se réduire (5 mois à fin juin 2023). Au niveau national, ils restent toujours plus garnis qu'en Bretagne (6,2 mois au 3^{ème} trimestre 2023) mais sont également moins étoffés qu'il y a trois mois. Les carnets de commandes sont toujours jugés par les chefs d'entreprise TP bretons à un niveau inférieur à la normale, de façon plus marquée qu'au 2^{ème} trimestre 2023 (- 41 de solde d'opinion au 3^{ème} trimestre 2023 contre - 25 au 2^{ème} trimestre 2023).

- 41 : solde d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leurs carnets de commandes au 3^{ème} trimestre 2023

Evolution des carnets de commandes des entreprises de Travaux Publics

Unité : nombre moyen de mois de travail assuré



Source : Enquête trimestrielle FNTF/ INSEE

Quels leviers de relance pour la filière Construction ?

LA COMMANDE PUBLIQUE

La commande publique représente 50 % de l'activité totale dans les Travaux Publics et environ 20 % de celle du Bâtiment. Les appels d'offres sont annonciateurs des futurs chantiers pour les entreprises de la Construction. Il s'agit de leviers indispensables à l'activité économique du secteur de la construction dans les territoires.

● Marchés de travaux de Bâtiment

- 20,6 % de marchés de travaux publiés en août 2023

par rapport à août 2022

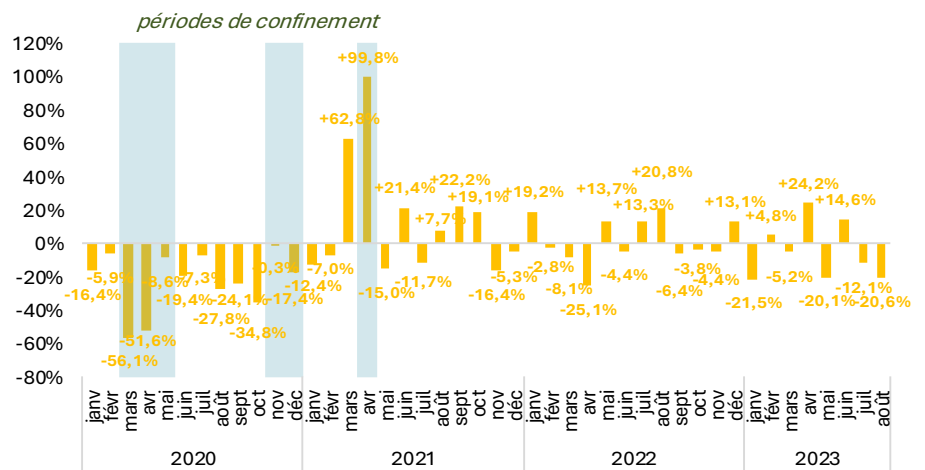
En août 2023, le nombre de marchés de travaux Bâtiment publiés est en baisse de 20,6% par rapport au mois d'août 2022.

À fin août 2023 sur 12 mois glissants, le nombre de marchés de travaux Bâtiment publiés est également en recul (-2,6%).

Si on compare par rapport à la période mars 2019-février 2020 (avant la crise sanitaire), les marchés de travaux Bâtiment publiés n'ont toujours pas retrouvé les niveaux d'avant crise (-17,5%).

Évolution mensuelle du nombre de marchés publiés pour des travaux de Bâtiment en Bretagne

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Vecteur Plus – traitement : Cellule Economique de Bretagne

● Marchés de travaux de Travaux Publics

- 28 % d'appels d'offres remis en novembre 2023

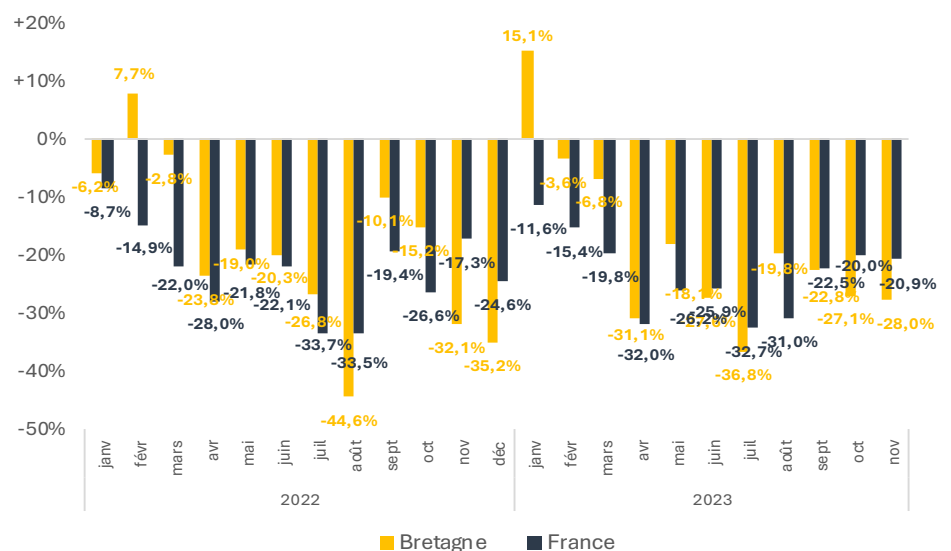
par rapport à la moyenne des mois de novembre 2018 et 2019

En novembre 2023, le nombre d'appels d'offres remis dans le secteur des Travaux Publics est inférieur de 28 % à la moyenne des mois de novembre 2018-2019 en Bretagne (contre -20,9% au niveau national).

De janvier 2023 à novembre 2023, le niveau moyen des appels d'offres remis dans le secteur des Travaux Publics en Bretagne est inférieur de 21,2 % à la moyenne des périodes précédentes (janvier 2018 – novembre 2018 et janvier 2019 – novembre 2019). Au niveau national, l'évolution est également orientée à la baisse, mais plus fortement (-24,1%).

Evolution du nombre d'appels d'offres remis dans le secteur des Travaux Publics

Unité : % d'évolution mois 2023 par rapport à la moyenne du même mois 2018-2019



Source : F RTP – Vecteur Plus

Quels leviers de relance pour la filière Construction ?

LA COMMANDE PUBLIQUE

Marchés de maîtrise d'œuvre Bâtiment et Travaux Publics

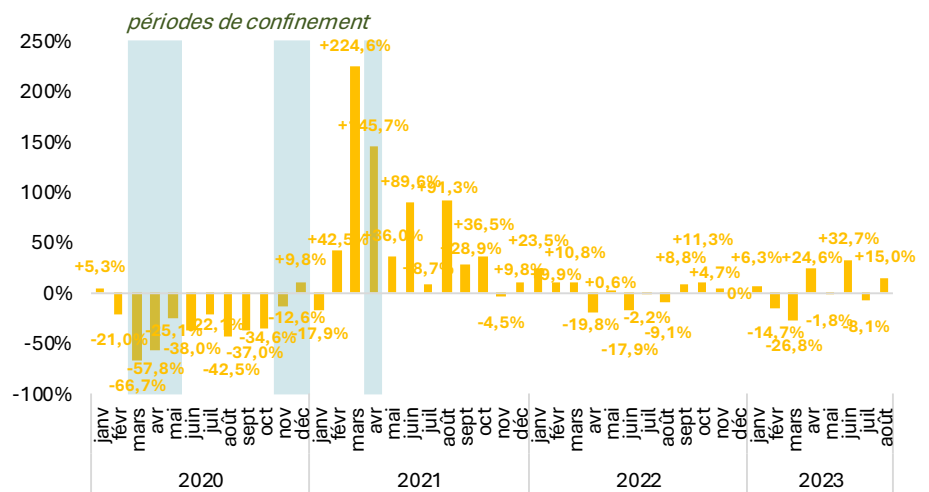
+15% de marchés publics de maîtrise d'œuvre pour des travaux BTP publiés en août 2023 par rapport à août 2022

En août 2023, le nombre de marchés publics de maîtrise d'œuvre (y compris concours) pour des travaux BTP publiés en Bretagne est en hausse de 15% par rapport au niveau d'août 2022.

À fin août 2023 sur 12 mois glissants, le nombre de marchés publics de maîtrise d'œuvre est également en hausse (+2,7%). Si on compare par rapport à la période mars 2019 – février 2020 (avant la crise sanitaire), les marchés publics de maîtrise d'œuvre publiés à fin août 2023 sur 12 mois glissants sont aussi en hausse (+2,6%).

Évolution mensuelle du nombre de marchés publics de maîtrise d'œuvre pour des travaux BTP en Bretagne

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Vecteur Plus – traitement : Cellule Economique de Bretagne

Quels leviers de relance pour la filière Construction ?

LA COMMANDE PRIVÉE

Autorisations de logements neufs

+1,3 %
de logements autorisés
entre août et octobre 2023
 par rapport à la même
 période 2022

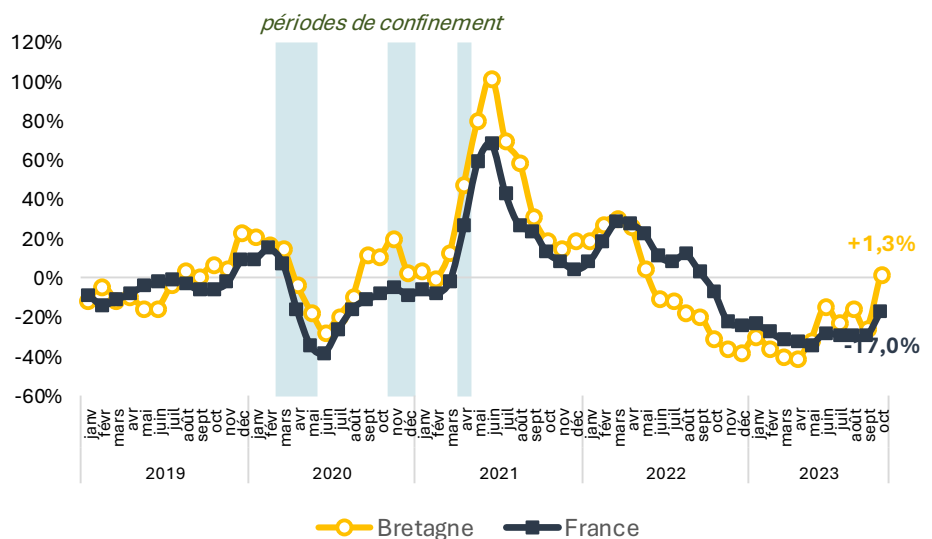
Au cours des trois derniers mois (août 2023 - octobre 2023), le nombre de logements autorisés est en hausse de 1,3% par rapport à la même période de 2022. Au niveau national, la situation est nettement dégradée (-17%).

Sur 12 mois glissants, à fin octobre 2023, le nombre de logements autorisés est en recul de 26% par rapport aux douze mois précédents. La Bretagne affiche un niveau similaire à celui du niveau national (-26,2%). Ces évolutions sont néanmoins à considérer en tenant compte de la période d'observation (nov22-oct23/nov21-oct22) qui intègre le début de l'année 2022 ; ce dernier avait en effet enregistré une forte hausse des dépôts de permis de construire, par anticipation de la mise en place de la RE2020.

Par marché, la situation est contrastée : les autorisations des logements individuels purs et des logements collectifs sont en forte baisse, tandis que le niveau des autorisations de logements individuels groupés stagne.

Evolution sur trois mois glissants du nombre de logements autorisés par rapport à la même période de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : SDES, Sit@del2 en date réelle estimée, estimations à fin octobre 2023

Surfaces autorisées de locaux neufs

+5,2% de surfaces autorisées
de locaux neufs
entre août et octobre 2023
 par rapport à la même
 période 2022

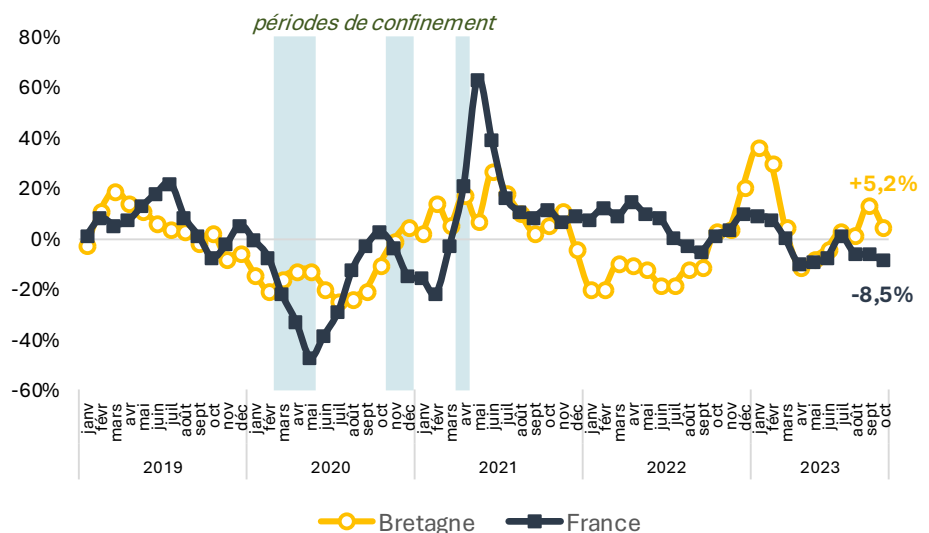
Au cours des trois derniers mois (août 2023 - octobre 2023), les surfaces autorisées de locaux en Bretagne sont supérieures aux niveaux enregistrés au cours de la même période de 2022 (+5,2%). Au niveau national, les surfaces autorisées sont en baisse (-8,5%) par rapport à la même période de 2022.

À fin octobre 2023, sur 12 mois glissants, les surfaces autorisées sont en hausse par rapport aux douze mois précédents (+6,3%) alors qu'elles sont en baisse au niveau national (-2,4%).

En Bretagne, la demande est correctement orientée particulièrement sur le marché des locaux industriels (+31,4%), des entrepôts et des équipements publics (+11,8% chacun) et des bâtiments agricoles (+10,6%).

Evolution sur trois mois glissants des surfaces autorisées de locaux par rapport à la même période de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : SDES, Sit@del2 en date de prise en compte

Quels leviers de relance pour la filière Construction ?

LA COMMANDE PRIVÉE

Promotion immobilière : Logements neufs réservés à la vente

- 48,1 % de logements neufs réservés à la vente (ou vendus) au 3^{ème} trimestre 2023

par rapport au 3^{ème} trimestre 2022

Au cours du 3^{ème} trimestre 2023, 642 logements neufs (individuels groupés et collectifs) ont été réservés à la vente (ou vendus) en Bretagne : ce niveau de ventes est inférieur de 48,1 % au niveau du 3^{ème} trimestre 2022.

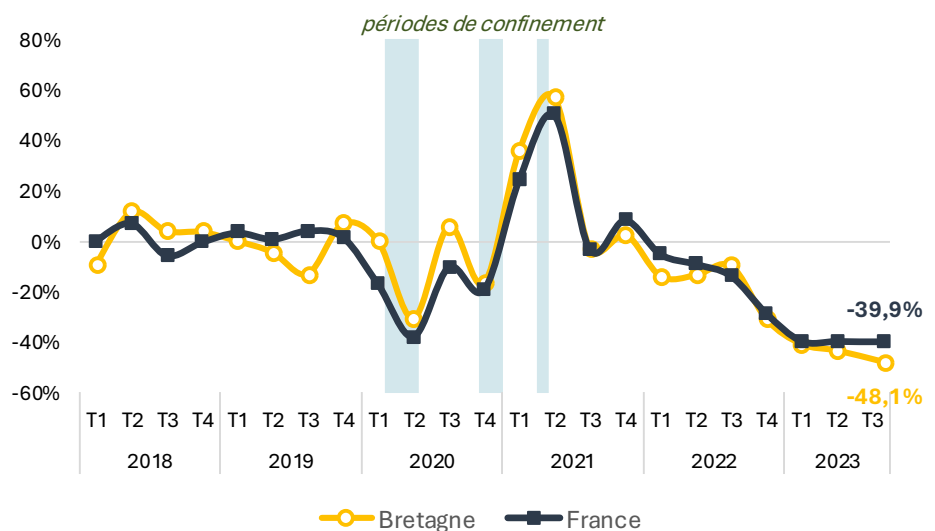
Par rapport au 4^{ème} trimestre 2019 (avant-crise), les ventes sont également en fort recul : -65,4 % en Bretagne.

En Bretagne, les ventes atteignent leur niveau le plus bas depuis 2017.

Au niveau national, les ventes ont diminué de 39,9% au 3^{ème} trimestre 2023 par rapport au 3^{ème} trimestre 2022 et de 63,2 % par rapport au 4^{ème} trimestre 2019.

Evolution du nombre de logements individuels groupés et collectifs réservés à la vente par rapport au même trimestre de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : ECLN

Promotion immobilière : Logements neufs mis en vente

- 7,3 % de logements neufs mis en vente au 3^{ème} trimestre 2023 par rapport au 3^{ème} trimestre 2022

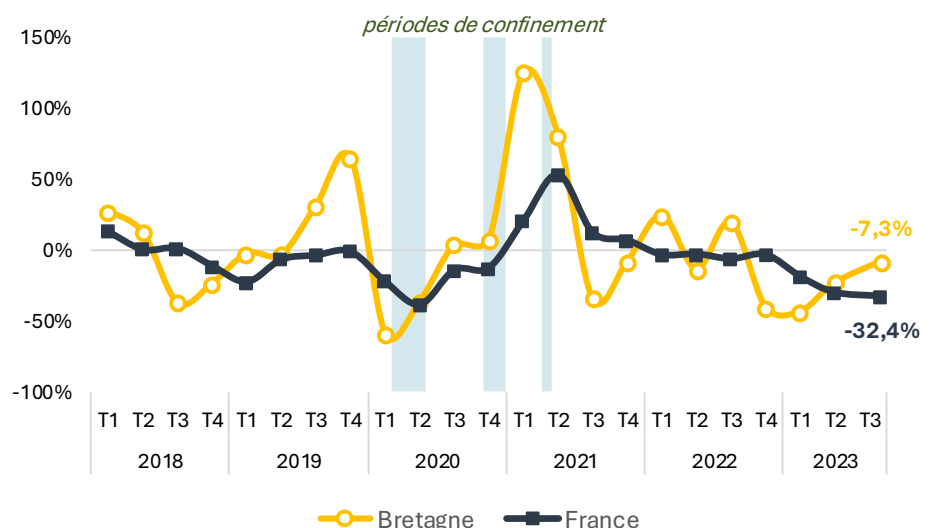
926 logements neufs (individuels groupés et collectifs) ont été mis en vente au 3^{ème} trimestre 2023 en Bretagne, en baisse de 7,3 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2022. Par rapport au 4^{ème} trimestre 2019, le nombre de logements neufs mis en vente est en plus forte baisse (-42,6%).

Au niveau national, le nombre de logements mis en vente affiche également de forts reculs au 3^{ème} trimestre 2023 (-32,4% par rapport au 3^{ème} trimestre 2022 et -44,9% par rapport au 4^{ème} trimestre 2019).

Mécaniquement, avec des niveaux des ventes en baisse plus marquée que les mises en vente, le stock de logements neufs augmente (+25% sur un an) et atteint son plus haut niveau depuis 2017 (environ 7 000 unités) en Bretagne.

Evolution du nombre de logements individuels groupés et collectifs mis en vente par rapport au même trimestre de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : ECLN

Annexe :

Les trois décrets permettant la mise en œuvre de l'objectif du zéro artificialisation nette

- **Le premier décret (n° 2023-1096 du 27 novembre 2023), dit « décret nomenclature » est relatif à l'évaluation et au suivi de l'artificialisation des sols.** Modifiant le précédent décret n° 2022-763 du 29 avril 2022, il intègre en annexe une nouvelle nomenclature des sols artificialisés et non artificialisés, qui prévoit 10 catégories de surfaces (contre 8 dans le précédent décret). Les 5 premières catégories correspondent aux surfaces artificialisées. La 5^e catégorie, nouvellement intégrée, concerne les « surfaces qui sont en chantier ou à l'état d'abandon ». Les 5 autres catégories visent les surfaces non artificialisées. Le décret introduit la notion de « friche agricole » et prévoit que les surfaces destinées à accueillir des panneaux photovoltaïques (sous certaines conditions) et celles dont les sols sont végétalisés et à usage de parcs et jardins publics sont désormais considérées comme des surfaces non artificialisées ([art. R. 101-1 du Code de l'urbanisme](#)).

- **Le deuxième décret (n° 2023-1097 du 27 novembre 2023) concerne la mise en œuvre de la territorialisation des objectifs de gestion économe de l'espace et de lutte contre l'artificialisation des sols, baptisé « décret Sraddet ».**

- **Le troisième décret (n° 2023-1098) est relatif à la composition et aux modalités de fonctionnement de la toute nouvelle commission régionale de conciliation sur l'artificialisation des sols,** instaurée par la loi du 20 juillet 2023. En effet, l'article 3 de la loi organise une comptabilisation spécifique pour des projets d'envergure nationale ou européenne présentant un intérêt général majeur afin que la consommation engendrée pendant la première tranche (2021-2031) ne soit pas directement imputable à la commune et à la région dans lesquels ils sont implantés. Leur consommation foncière sera comptabilisée et mutualisée au niveau national, dans le cadre d'un forfait de 12 500 hectares dont 10 000 pour les régions couvertes par un Sraddet. Les projets concernés seront listés par un arrêté ministériel, après avis du président du conseil régional et consultation de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols. Cet arrêté devrait être publié avant la fin du mois de mars 2024.

Est encore attendue la publication d'un décret sur le photovoltaïque.

Sources utilisées dans cette note : Enquête GIE-Réseau des CERC-Cellule Economique de Bretagne, FFB-FRB, FNTP-FRTP, CAPEB, UNICEM, SDES, Sit@del2, INSEE, ECLN, Vecteur Plus, Banque de France, Pôle Emploi, DARES, AcoSS-URSSAF, STMT, DREAL Bretagne, Le Moniteur

Avec le concours des membres de la Cellule Economique de Bretagne :

Membres fondateurs :	    DREAL Bretagne		
Membres de droit :	Préfecture de la région Bretagne Conseil régional de Bretagne Trésorerie Générale Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne (DRAAF) Conseil Economique, Social et environnemental régional de Bretagne (CESER)	Banque de France Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Bretagne (DREETS Bretagne)
Membres actifs :	Aro HLM Bretagne Banque du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP Banque) Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment du Finistère Conseil de l'Ordre des Architectes de Bretagne	Crédit Mutuel Arkéa ENEDIS - Direction régionale Bretagne Fédération du BTP des Côtes d'Armor Fédération du BTP du Finistère Fédération du BTP d'Ille & Vilaine Fédération morbihannaise du BTP Fédération Ouest SCOP BTP Fibois Bretagne FNAIM Bretagne	Fédération des Promoteurs Immobiliers Bretagne (FPI) Rennes Métropole Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction de Bretagne (FDMC)